

139/140

# REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

REVUE TRIMESTRIELLE  
DE L'ASSOCIATION D'ÉCONOMIE  
FINANCIÈRE, N° 139/140  
3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> TRIMESTRES 2020

NUMÉRO  
SPÉCIAL

L'ÉCONOMIE, LA FINANCE  
ET L'ASSURANCE  
APRÈS LA COVID-19

**Risques**  
Les cahiers de l'assurance

# ASSOCIATION D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée le 11 mai 1987 (J.O. du 3 juin 1987)

Siège social : 56, rue de Lille, 75007 Paris.

---

## MEMBRES

---

*Membres* : Agence française de développement, Association française de la gestion financière, Amundi, Autorité des marchés financiers, Autorité des normes comptables, Autorité marocaine du marché des capitaux, Axa, Banque de France, Banque Delubac & Cie, Banque européenne d'investissement, Barclays, BlackRock, BNP Paribas, Bouygues, Bredin Prat, Candriam, Citi, CNP Assurances, Covea, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Deutsche bank, Direction générale du Trésor, Fédération bancaire française, Goldman Sachs Paris Inc. & Cie, Groupe Caisse des Dépôts, HSBC, Idinvest, Kepler Corporate Finance, La Banque Postale, Lazard Frères, Morgan Stanley, Natixis, Paris Europlace, Scor, Société Générale, UniCredit.

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

*Président* : Robert Ophèle, *Président, Autorité des marchés financiers*

*Membres de droit* : Autorité des marchés financiers, Banque de France,  
Direction générale du Trésor, Groupe Caisse des Dépôts.

*Membres administrateurs* : Amundi, Association française de la gestion financière, Axa, Bouygues, Bredin Prat, Covea, Fédération bancaire française, HSBC, La Banque Postale, Morgan Stanley.

*Délégué général de l'Association* : Sylvain de Forges

*Trésorier de l'Association* : Olivier Bailly

---

## CONSEIL D'ORIENTATION

---

*Présidents d'honneur*

Jean-Claude Trichet, Christian Noyer

*Président* : François Villeroy de Galhau, *Gouverneur, Banque de France*

Jean-Pascal Beaufret, *Managing director, Goldman Sachs Paris*

Afif Chelbi, *Président honoraire, Conseil d'analyses économiques tunisien*

Benoît Cœuré, *Member of the Executive Board, Banque centrale européenne*

Ambroise Fayolle, *Vice-Président, Banque européenne d'investissement*

Bernard Gainnier, *Président, PwC France*

Antoine Gosset-Grainville, *Avocat à la Cour, BDGS Associés*

Olivier Guersent, *Directeur général, COMP-UE*

Nezha Hayat, *Présidente, Autorité marocaine du marché des capitaux*

Hans-Helmut Kotz, *CFS, Université Goethe, Francfort*

Eric Lombard, *Directeur général, Groupe Caisse des Dépôts*

Pascal Grangé, *Directeur financier, Bouygues*

Robert Ophèle, *Président, Autorité des marchés financiers*

Alain Papiasse, *Chairman CIB, BNP Paribas*

Olivier Pastré, *Conseiller scientifique REF ; Professeur émérite, Paris 8*

Patricia Plas, *Directrice des Affaires publiques et des Relations institutionnelles, Axa*

Emmanuel Moulin, *Directeur général, Direction générale du Trésor*

Rémy Rioux, *Directeur général, Agence française de développement*

Patrick Soulard, *Directeur général, Unicredit*

Augustin de Romanet, *Président, Paris Europlace*

Jean-Luc Tavernier, *Directeur général, Insee*

Didier Valet, *Vice-Président Industrie, Institut Louis Bachelier*

Claire Waysand, *Directrice générale adjointe, Engie*

*Les membres du Conseil d'administration sont invités à participer au Conseil d'orientation.*

# L'ACTION DES ASSUREURS DANS LA CRISE DE LA COVID-19

*Patrick Dixneuf*

*Directeur général, Aviva France*

■ Le rôle d'investisseur fait partie intégrante de la chaîne de valeur de l'assurance. La pandémie et le besoin de soutenir l'économie (re-)mettent en lumière ce rôle mais aussi soulignent les défis auxquels notre secteur est confronté. Le développement des valeurs positives, tant au niveau des choix des clients que des « missions » des sociétés d'assurance, la nécessité de découvrir – y compris « dans les territoires » – les entreprises de demain, l'aversion au risque des clients mais aussi des entreprises à l'ouverture de leur capital, l'équilibre dette/action, les contraintes de capital... et surtout le respect des intérêts des investisseurs individuels que sont les clients des assureurs imposent, à tous les acteurs et y compris à l'Etat, une vue équilibrée du « fléchage » de ces investissements.

■ *THE INSURANCE INDUSTRY INVESTMENT EFFORT TO SUPPORT THE ECONOMY DURING THE COVID-19 CRISIS*

*Investment is a key part of the insurance value chain. The pandemic and the need to support the country economy (re-)highlight this role but also underline the challenges the insurance industry faces. The development of positive values, both from the customer willingness and from the “missions” insurers give themselves, the need to discover – including “in the territories” – the companies of tomorrow, the risk aversion of some customers but also of some companies to the open of their shareholding, the equity/debt balance, the solvency constraints... and above all the respect of the interests of individual investors who are the insurers final customers impose, on all the actors and including the State, a balanced view on how to “guide” these investments.*

Lorsque l'on m'a demandé de rédiger un article sur l'effort d'investissement des assureurs pour soutenir l'économie dans le cadre d'un numéro spécial consacré aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur les systèmes financiers et l'économie, la première question qui m'est venue à l'esprit a été : en quoi la pandémie et ses conséquences économiques modifient-elles le rôle d'investisseur des sociétés d'assurance ? Est-ce juste une nécessité, une urgence, une visibilité plus grande ? ou bien quelque chose de différent, de nouveau ?

Des heures passées, au début quotidiennement, au conseil exécutif de la Fédération française de l'assurance (FFA)... Des comités exécutifs ou d'investissement plus rapprochés, plus longs, plus animés au sein d'Aviva France... Tout cela pourrait laisser penser à une situation différente, nouvelle. Avec un peu de recul, j'en suis de moins en moins sûr.

Pour mis sous tension qu'il soit, le rôle d'investisseur des assureurs demeure le même. Ce qui ne veut pas dire qu'il est toujours bien compris de toutes les parties prenantes.

## Investir : objet social ou mission

L'objet social d'un assureur est d'assurer, c'est-à-dire de payer des sinistres ou de faire fructifier l'épargne de ses clients. Bien investir les réserves permet, à schéma de rentabilité égal, de diminuer les prix en assurance dommages. Bien investir l'épargne permet de servir des rendements meilleurs et plus sûrs en assurance vie. L'investissement est donc un des éléments de la chaîne de valeur des métiers de l'assurance. C'est aussi un objectif propre comme le souligne le développement encourageant des supports d'investissement en unités de compte ou l'introduction de gestions pilotées.

La mission – dans l'optique du « *good corporate citizen* » anglo-saxon ou de l'entreprise à mission introduite par la loi Pacte <sup>(1)</sup> – ajoute clairement à l'objet social un objectif complémentaire qui inclut très naturellement le soutien de l'économie. Peu d'acteurs, assureurs ou parties prenantes, remettent en cause aujourd'hui cette dimension dont l'importance va croissant.

## Investir : qui choisit ?

Dans un pays de culture économique certes libérale, mais historiquement interventionniste, la question de qui choisit – ou qui « flèche » pour utiliser ce vocable à la mode – l'investissement est à la fois primordiale et complexe. En effet, la réponse que l'on peut y apporter n'est pas unique et comporte nécessairement de multiples facettes.

Assez naturellement, le client peut vouloir savoir – et d'ailleurs le veut de plus en plus – ce que l'on fait de son argent, tant pour sa rentabilité et sa sécurité que pour son alignement avec ses valeurs. Les mêmes remarques s'appliquent assez naturellement à l'assureur pour lequel s'ajoutent, d'une part ses contraintes

prudentielles, et d'autre part la couverture des garanties et la liquidité qu'il a promises à ses clients.

Mais la question ne s'arrête pas aux deux parties intéressées au contrat qui les lie. Les gestionnaires d'actifs et leur intérêt financier propre, les pools d'investisseurs – tel par exemple le Fonds stratégique de participation – et la force de frappe qu'ils peuvent représenter s'invitent naturellement dans un débat où la capacité d'analyse sectorielle et celle de découverte de « pépites » prennent de plus en plus d'importance.

Enfin, la sphère gouvernementale et politique est dans tous les pays, mais peut-être surtout en France, présente aussi bien dans le débat que dans l'action quotidienne. Il sera évidemment toujours tentant de flécher selon ses propres vues l'emploi des 1 750 milliards d'euros de l'assurance vie ! Des programmes comme les 2 % en faveur des PME promus par le président Chirac ou, plus récemment, les engagements Tibi <sup>(2)</sup> visant à favoriser le financement des entreprises technologiques en sont des preuves évidentes.

Les engagements de branche, comme les 1,5 milliard d'euros promis par les assureurs réunis au sein de la FFA en réponse justement aux attentes de soutien puis de relance dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le sont aussi. Cependant, et sans aller jusqu'à un ultra-libéralisme dont notre société ne veut pas, je reste persuadé qu'un système ne fonctionne pas durablement par des « coups » ou de manière forcée, mais qu'il fonctionne mieux en continu, de manière naturelle lorsque les intérêts de chacun s'alignent.

## La chaîne de valeur

Dans tout ce qui suivra, nous aurons donc à cœur de parler de la vue de chacune des parties prenantes de la chaîne de valeur : le client, l'assureur, le gestionnaire d'actifs, la sphère publique tant dans son rôle de politique économique que dans son rôle de régulateur prudentiel et, ne l'oublions pas, l'entreprise dans laquelle pourra être réalisé l'investissement.

## ■ Comment investir

Actions ou obligations ? S'il serait incorrect de dire que la capacité d'investissement fait défaut en France, force est de reconnaître que l'investissement en actions y reste limité. Lors des réunions préalables à l'élaboration de la loi Pacte, nombre d'intervenants, jusqu'au ministre des Finances et au gouverneur de la Banque de France, ont cherché à éveiller les consciences sur cette différence majeure entre notre économie et l'économie allemande. L'investissement français se fait principalement en obligations, celui outre-Rhin en actions. Or, il est dommageable dans un plan de soutien de l'économie d'obérer en partie l'effort d'investissement par l'accroissement de la dette des entreprises. C'est un sujet de fond ; c'est un sujet difficile car impactant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : les épargnants et leur aversion au risque supérieure à celle de leurs collègues européens, les assureurs dont le régime de solvabilité pénalise les investissements en actions et encore plus en actions non cotées et les entreprises elles-mêmes qui, en dehors de certains secteurs (technologie, santé...), sont en général frileuses à ouvrir leur capital à des investisseurs tiers.

## ■ Vers où investir

Rentabilité ou besoin ? Dans une économie libérale, l'investisseur se dirigera naturellement vers les investissements aux retours potentiels les plus importants et les plus sûrs. Dans une vision également morale ou sociale, d'autres critères doivent naturellement être mis en avant.

Vision morale. La bonne nouvelle est que les investissements durables, positifs ou quel que soit le nom que l'on veut bien leur donner, démontrent maintenant des capacités de retour égales, – voire supérieures – à celles de secteurs moins propres, moins éthiques. Nous ne sommes certainement qu'au début de ce changement mais il est dès aujourd'hui clairement possible d'allier valeurs et rendement des investissements et de satisfaire une demande croissante, tant collective qu'individuelle, de la part de ceux qui en fin de compte décident, les clients.

Vision sociale. La question est plus difficile et c'est à la fois la richesse et la difficulté de notre société française de garder le bon équilibre entre économie entrepreneuriale compétitive et protection sociale assumée. Il faut donc aider les secteurs en difficulté... mais ceux qui ont une chance, à terme, de repartir vers des niveaux de rentabilité acceptables et donc d'auto-suffisance. Tout le monde se souvient des efforts répétés, louables mais voués à l'échec de la Banque publique d'investissement (Bpifrance) alors présidée par Ségolène Royal pour sauver Heuliez dont l'offre ne rencontrait plus sa clientèle et dont l'outil industriel s'avérait inadapté aux mutations technologiques. Cet exemple ne doit cependant pas faire ignorer le rôle de l'autorité publique à encourager aussi le fléchage des investissements vers les secteurs qui en ont socialement la nécessité. Cela doit se faire cependant dans un mode équilibré, dans le respect non seulement des intérêts des investisseurs, dont les assureurs, mais surtout de leurs clients, les Français qui épargnent pour leurs projets ou qui préparent leur retraite.

## ■ Dans quoi investir

Dans quelles sociétés investir tant pour assurer la rentabilité des investissements que pour orienter ces investissements vers la relance – dans la période post-Covid-19 – ou plus généralement vers le développement de l'économie ?

Une étude de l'Insee – qui date certes un peu, 2016 sur des données 2013 <sup>(3)</sup>, mais reste toujours d'actualité – montre qu'en France 3 000 entreprises seulement concentrent 52 % de la valeur ajoutée, 58 % de l'excédent brut d'exploitation, 70 % des investissements, 83 % des exportations et 43 % des salariés du secteur marchand. De manière simpliste, on pourrait se dire que l'analyse de 3 000 cibles d'investissement est chose réalisable.

Mais déjà, ces 3 000 entreprises, ce sont 240 grands groupes (plus de 500 salariés), 2 030 entreprises de taille intermédiaire (les fameuses ETI, entre 250 et 500 salariés), 590 PME et 140 micro-entreprises

(PME-MIC). Petite parenthèse, on voit ici clairement pourquoi le manque d'ETI est un des freins principaux de la croissance économique en France. Mais surtout, on voit que les grandes entreprises et/ou les sociétés cotées sont ici minoritaires en nombre et que le double défi pour l'investisseur d'identifier ces entreprises plus petites et pour ces entreprises d'accepter l'investissement reste donc entier.

Admettons cependant que le moteur d'investissement fonctionne pour ces 3 000 entreprises. Pour assurer la croissance économique, on ne peut pas non plus ne s'occuper que de 52 % de la valeur ajoutée et en ignorer 48 %. Pour assurer la sauvegarde de l'emploi, on ne peut pas s'occuper que de 43 % des salariés et en ignorer 57 %.

Cette recherche d'investissements mieux répartis sur l'ensemble du tissu économique peut sembler une évidence sur un plan moral et social. Est-ce pour autant une nécessité sur un plan économique et de rentabilité des investissements ? A cette question, nous répondrons sans hésitation par l'affirmative. Et principalement en France où l'économie est traditionnellement tirée par la consommation, laquelle ne prospère que lorsque le moral des ménages est bon et que la peur du chômage s'éloigne.

Comment alors irriguer les investissements vers ces autres entreprises, souvent situées dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler les « territoires » ? Revenons à notre chaîne de valeur. L'épargnant souhaite investir mais ne sait pas nécessairement dans quoi et sa force de frappe reste limitée. L'entreprise financière – et l'assurance vie principalement – joue ainsi un rôle central de canalisation de l'épargne vers l'ensemble du secteur productif, même sous la contrainte de ses obligations prudentielles. En appui des acteurs de l'assurance, le métier de gestionnaire d'actifs spécialisé ou les programmes d'investissements spécifiques (dans un métier, dans un territoire...) se révèlent indispensables pour découvrir, analyser et choisir les opportunités d'investissements autres que les *flagships* ou même les 3 000 entreprises dont nous parlions.

Ceci peut provenir d'initiatives gouvernementales ; citons à nouveau les engagements Tibi en faveur des entreprises technologiques françaises. Cela peut aussi être des initiatives de branche ; citons les engagements d'investissements – 1,5 milliard d'euros au total dont 600 millions vers le secteur de la santé et 150 millions vers le secteur du tourisme – pris par les membres de la Fédération française de l'assurance en réponse à la crise liée à la pandémie de Covid-19. Mais c'est aussi l'appel à des acteurs nouveaux : gestionnaires d'actifs spécialisés (tels Jeito dans le domaine de la santé ou Eiffel sur les fonds à impact) ou plateformes de financement participatif.

L'investissement dans ce qu'il est convenu d'appeler l'« économie réelle », c'est un écosystème qui aide à relancer l'économie en cas de crise, comme c'est le cas aujourd'hui, ou, d'une manière plus générale, facilite le développement des entreprises.

## ■ Et les OAT et l'immobilier

Ce paragraphe peut sembler incongru après ces développements sur l'« économie réelle » et sous un gouvernement qui tend à qualifier les obligations d'Etat et l'investissement immobilier d'épargne dormante.

Et pourtant ? « Quand l'immobilier va, tout va. » Dans un monde où les perspectives d'emplois plus qualifiés sont faibles, l'immobilier et plus généralement les infrastructures représentent un moteur économique que l'on aurait tort de négliger. L'attrait des épargnants et des investisseurs demeure, en particulier pour l'immobilier. Et les partenariats public-privé sont nécessaires pour la réalisation des nouvelles infrastructures.

Les obligations d'Etat ont des rendements négatifs et sans doute de manière durable. Tout à la joie de la bouffée d'oxygène de cette donne sur les déficits publics, le gouvernement ne semble guère se soucier de l'impact sur les bilans des investisseurs et sur les rendements pour les épargnants. Cette situation inédite est même vue comme une opportunité d'accélérer le fléchage de l'épargne vers l'« économie réelle ».

Cela n'est pas faux mais tout est une question de mesure. Il ne faut surtout pas avoir la mémoire courte, et se souvenir que le placement de la dette publique n'a pas toujours été aussi simple et que le fait qu'elle soit détenue par des investisseurs de long terme et des épargnants français est une garantie de stabilité. Rappelons-nous que, sous le gouvernement de Matteo Renzi, l'Italie a su mettre un frein à la spéculation sur le secteur du BTP et sur ses obligations d'Etat, en passant d'une détention à deux tiers par des investisseurs étrangers à deux tiers par les épargnants italiens. Certes, ce sont là des investissements qui ne participent pas directement à la relance de l'économie, mais qui permettent d'éviter un risque futur, voire de permettre à l'Etat de continuer à jouer son rôle d'Etat providence. Rôle dont il faudra bien discuter un jour mais qui, bien utilisé, peut également être une arme fantastique pour contrer les effets économiques de la pandémie.

Ce n'est donc pas qu'une partie de l'investissement des assureurs ou des 1 750 milliards d'euros de l'assurance vie qui peuvent participer à la dynamisation de l'économie, c'est bien la totalité ; à la condition encore une fois de garder en tête qu'il s'agit là pour la vaste majorité de l'épargne longue des ménages et que son rendement ne doit pas être sacrifié dans une réflexion limitée au seul soutien aveugle d'une politique économique.

## Conclusion

Pour revenir à notre thème initial sur « l'effort d'investissement du secteur de l'assurance pour soutenir l'économie », il est important de rappeler que les assureurs, représentant les intérêts de leurs clients dans une épargne longue, doivent comme toujours jouer leur rôle. C'est en fin de compte une bonne chose que la situation actuelle remette ce rôle fondamental sur le devant de la scène.

Une autre conséquence de la pandémie de Covid-19 est la nécessité d'accélérer les transformations déjà engagées : dimension positive (morale et sociale) des

investissements, spectre (taille des entreprises et territoires) des investissements et rôle de nouveaux acteurs : gestionnaires d'actifs spécialisés, voire plateformes d'investissement.

La situation actuelle met également en évidence de manière plus criante certaines faiblesses de la chaîne de valeur : appétit de tous les acteurs pour les actions, surtout non cotées, coût en capital de ces investissements, ouverture du capital des entreprises petites et moyennes à l'investissement externe, etc.

Elle souligne enfin le rôle de l'Etat dans le modèle économique et social français : il doit être libéral incitatif, il ne devrait pas être libéral dirigiste ou punitif à peine de voir fuir l'appétit des investisseurs. L'augmentation de l'attractivité française est une des plus belles réussites de ces dernières années et il convient de la protéger aussi bien dans la vision court terme de la relance post-pandémie que dans une vision long terme de développement de l'économie.

## Notes

1. *Loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi Pacte.*
2. *Rapport « Financer la IV<sup>e</sup> révolution industrielle. Lever le verrou du financement des entreprises technologiques » rédigé par Philippe Tibi, président de Pergamon campus, professeur d'économie à l'Ecole polytechnique, remis le 17 juillet 2019 à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et à Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique.*
3. *Insee Focus, n° 56, mars 2016.* <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908497>



# R E V U E D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

---

## COMITÉ DE RÉDACTION

---

*Présidents d'honneur*

Jacques Delmas-Marsalet

Hélène Ploix

\*\*

Thierry Walrafen, *Directeur de la publication*

Olivier Pastré, *Conseiller scientifique*

Xavier Mahieux, *Responsable éditorial*

Patrick Artus, *Directeur de la recherche et des études, Natixis*

Raphaëlle Bellando, *Professeur, Université d'Orléans*

Christian de Boissieu, *Professeur, Université Paris I*

Jean Boissinot, *Conseiller des gouverneurs, Banque de France*

Pierre Bollon, *Délégué général, Association française de la gestion financière*

Arnaud de Bresson, *Délégué général, Paris Europlace*

Jean-Bernard Chatelain, *Professeur, Université Paris I, GdRE « Monnaie Banque et Finance »*

Jézabel Couppey-Soubeyran, *Maître de conférences, Université Paris I Panthéon Sorbonne*

Claude Diebolt, *Directeur de recherche au CNRS, Université de Strasbourg*

Jean-Louis Fort, *Avocat à la Cour*

Stéphane Gallon, *Directeur de la division études, stratégie et risques, AMF*

Olivier Garnier, *Directeur général des statistiques, des études et de l'international, Banque de France*

Ulrich Hege, *Professeur, Toulouse School of Economics (TSE)*

Pierre Jaillet, *Chercheur associé, IRIS*

Fatos Koc, *Responsable de la gestion de la dette publique, OCDE*

Frédéric Lobez, *Professeur, Université de Lille II, SKEMA*

Catherine Lubochinsky, *Professeur, Université Paris II – Assas*

Sylvie Mathérat, *Groupe de haut niveau de la Commission européenne sur l'Union des marchés de capitaux*

Jean-Paul Pollin, *Professeur, Université d'Orléans*

Philippe Trainar, *Professeur, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)*

Natacha Valla, *Directrice générale adjointe de la politique monétaire, Banque centrale européenne*

38, rue de Ponthieu – 75008 Paris

Tél. : 01 73 44 03 20

Courriel : REF@aef.asso.fr

Site Internet : www.aef.asso.fr

# L'économie, la finance et l'assurance après la Covid-19

## Avant-propos

Les institutions financières françaises face à la crise de la Covid-19

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

## Introduction

SYLVAIN DE FORGES, OLIVIER PASTRÉ

## Retour sur l'histoire et perspectives

Histoire des modèles pandémiques

PIERRE-CHARLES PRADIER

Assurance et crises pandémiques

PIERRE MARTIN

L'économie de la peste dans les villes du XVII<sup>e</sup> siècle

PIERRE DOCKÈS

La Covid-19, une chance pour l'Europe ?

PERVENCHE BERÈS

Crise de la Covid-19 : la place de l'assurance

dans le monde d'après

FLORENCE LUSTMAN

Renouveler la gestion de crise

STANLEY MCCHRYSAL

## Les entreprises face à la Covid-19

Assurer l'avenir dans un monde incertain

THOMAS BUBERL

La capacité de réaction des banques dans la crise

de la Covid-19

LORENZO BINI SMAGHI

La gestion ESG, une solution à la crise de la Covid-19 ?

JEAN-JACQUES BARBERIS, MARIE BRIÈRE, SIMON JANIN

Quelques enseignements de l'impact de la Covid-19

sur le secteur de l'assurance

MARIE-DOHA BESANCENOT, CORINNE CIPÌÈRE

L'hôpital public face à la crise de la Covid-19

MIREILLE FAUGÈRE

## L'économie face à la Covid-19

Pour une solution assurantielle aux catastrophes exceptionnelles

FLORENCE LUSTMAN

L'action des assureurs dans la crise de la Covid-19

PATRICK DIXNEUF

Cinq leçons sur l'avenir de l'assurance santé

après la Covid-19

ANDRÉ RENAUDIN

La résilience du secteur de l'assurance dans la crise

de la Covid-19

JÉRÔME JEAN HAEGELI, PATRICK SANER

Le rôle des assureurs crédit dans la crise de la Covid-19

WILFRIED VERSTRAETE

Covid-19 : les banques françaises au service de l'économie

MAYA ATIG

La gestion d'actifs, mobilisation de l'épargne face à la crise de la Covid-19

PIERRE BOLLON, THOMAS VALLI

Le *private equity* face à la crise de la Covid-19

MONIQUE COHEN

De l'intervention publique dans la crise de la Covid-19

DOUGLAS J. ELLIOTT

La pandémie de Covid-19 reflète et aggrave les failles du néolibéralisme

JEAN-PAUL POLLIN

Les dépenses sociales dans la crise de la Covid-19

FRANÇOIS ECALLE

## Macroéconomie et défi climatique

Les défis exceptionnels posés par la crise de la Covid-19

CHRISTIAN DE BOISSIEU

La crise de la Covid-19 dans les pays en développement : quelles conséquences et quelles perspectives ?

REMY RIOUX, ALEXIS BONNEL, HÉLÈNE DJOUFELKIT,

CÉCILE VALADIER

Géopolitique de l'énergie et crise de la Covid-19

PATRICE GEOFFRON, JEAN-MARIE CHEVALIER

Cassandra, le climat et la Covid-19

SYLVIE GOULARD

Le développement durable après la crise de la Covid-19

BERTRAND BADRÉ

Crise de la Covid-19, le retour des reliques barbares

PHILIPPE CHALMIN

Covid-19, la BEI accélère sa transformation

en banque européenne du climat

AMBROISE FAYOLLE

## Politiques macroéconomiques

Endettement des États et crise de la Covid-19

EMMANUEL MOULIN

Endettement des entreprises françaises et crise

de la Covid-19

ROBERT OPHÈLE

L'Europe de la finance dans la crise de la Covid-19

OLIVIER GUERSENT

La réglementation financière peut-elle contrer la crise de la Covid-19 ?

KLAAS KNOT

Les banques centrales pendant et après la pandémie

de Covid-19

BENOÎT CCEURÉ

Les innovations des banques centrales dans la crise

de la Covid-19

MICHEL AGLIETTA, SABRINA KHANNICHE

La crise de la Covid-19 va-t-elle entraîner un retour de l'inflation ?

PATRICK ARTUS

La pandémie de Covid-19 accélère l'obsolescence

des normes comptables

BERTRAND JACQUILLAT

## Conclusion

JEAN-HERVÉ LORENZI, PHILIPPE TRAINAR

## Chronique d'histoire financière

Fermetures d'écoles, épidémies et niveau de scolarité :

une perspective historique basée sur l'épidémie

de poliomyélite en 1916 aux États-Unis

KEITH MEYERS, MELISSA A. THOMASSON

ISBN 978-2-37647-048-9

ISSN 0987-3368

Prix : 50,00 €



9 782376 470489